



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Salon de l'Agriculture de Martinique : *Doubout pou lagrikilti péyi-nou !*

La Collectivité Territoriale de Martinique, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, organise le Salon de l'agriculture du 1^{er} au 3 juin 2018, de 9h à 19h au stade Pierre Aiker.

Cet événement phare qui s'inscrit dans le cadre de Matnik'Agri, la semaine de l'agriculture de Martinique, a pour thème : « **Les agricultures durables en Martinique, diversité et perspectives** ».

A travers ce salon, la Collectivité Territoriale de Martinique et la Chambre d'Agriculture souhaitent :

- Montrer l'agriculture martiniquaise et l'économie rurale, dans toutes leurs composantes ;
- Valoriser le savoir-faire des producteurs agricoles de la Martinique et la technicité du secteur;
- Conforter une image positive d'une agriculture qui porte en elle l'ambition d'un « mieux produire pour mieux consommer et mieux vivre au pays » ;
- Informer sur les enjeux et les défis de la transition écologique et énergétique afin de faciliter leur compréhension ;
- Sensibiliser le public aux risques majeurs et à la résilience (capacité à faire face aux événements)
- Favoriser le rayonnement de l'agriculture martiniquaise sur le territoire et la Caraïbe.

Pendant 3 jours, 7 pôles pourront être visités :

- Pôle 1 : PRODUCTIONS VÉGÉTALES
- Pôle 2 : PRODUCTIONS ANIMALES
- Pôle 3 : AGRO-TRANSFORMATION
- Pôle 4 : SERVICES
- Pôle 5 : MARCHÉ - RESTAURATION – ACTIVITÉS ANNEXES
- Pôle 6 : AGROFOURNITURE ET MACHINISME
- Pôle 7 : DÉVELOPPEMENT DURABLE, ÉNERGIE ET RISQUES MAJEURS

Au programme également : Concours, Animations, Conférences, Démonstrations, Vente de produits, Restauration sur place.

Pour rappel, une visite gratuite est organisée à l'exploitation agricole de Monsieur Bertrand **SAINTE-ROSE** le jeudi 24 mai de 9h à 11h, Quartier Bontemps Lacour, au Saint-Esprit.

Vous trouverez en pièce jointe le programme de la matinée.

Toutes les informations sont disponibles sur le site web dédié :

<http://matnikagri.collectivitedemartinique.mq/>